



CALENDRIER 3P des ETUDIANT 2022/2023 (version 14 mars 2022)

15/03/22 (14h00/17h00) en visioconférence : Conduite de projets et présentation du projet 3P aux étudiants de 1e année et remise des documents utiles à la réalisation des projets.

14/04/22 : journée de présentation orale 3P, par la promotion des 2e années.

05/05/22 : Remise du catalogue des propositions de projets, aux étudiants, via courriel.

16/05/22 : Choix par les étudiants de leur projet. Création par les étudiants d'une liste des choix, envoyée par le délégué de promotion, au coordonnateur, via courriel.

18/05/22 (08h/18h) : 1ère rencontre individuelle par binôme, avec le coordonnateur, pour parler du choix de projet, et de la méthodologie envisagée (15 min).

13/06/22 (14h/18h) et **16/06/22** (8h/12h) : demi-journées libérées pour rencontre avec les ergothérapeutes demandeurs.

07/11/22 (8h/17h) : 2ème rencontre individuelle avec le coordonnateur, avec travail autour des objectifs, calendrier et budget prévisionnel (15 min) et disponibilité pour travail sur les 3P.

02/12/22 : Date limite d'envois des contrats signés par les étudiants au coordonnateur.

06/12/22 : Après examen et signature par le coordonnateur, envois aux professionnels référents, par le coordonnateur

23/12/22 : Réception des contrats signés par les référents et remise aux étudiants : fin de la 1ère phase

10/01/23 (8h/17h) : Journée libérée pour les 3P.

26/01/23 (8h/17h) : 3ème rencontre individuelle, évaluation de l'avancé des projets (15 min) et disponibilité pour travail sur les 3P.

02/02/23 (13h/17h) : Demi-journée libérée pour les 3P.

14/02/23 (9h/13H) : Demi-journée libérée pour les 3P.

07/03/23 (14h/18h) : Demi-journée libérée pour les 3P.

15/03/23 (8h/17h) : 4ème rencontre individuelle, évaluation de l'avancé des projets (15 min) et disponibilité pour travail sur les 3P.

24/04/23 (8h/18h) : journée de présentation 3P à la promotion, aux professionnels référents, et à un évaluateur de l'ADERE. Remise des documents de synthèse et de la fiche de publication (version « fichiers », pour avis), au coordonnateur.

25/04/23 (8h/17h) : bilan avec le coordonnateur (15 min par projet) et possibilité de bilan avec le référent.

Fin mai (mi stage) : remise des documents de synthèse, de la fiche de publication et de l'autorisation de publication (versions « envoi courriel » + « papier »).

Ce calendrier est prévisionnel et peut être soumis à modifications.